

PRIX MOYEN PAYÉ AUX CULTIVATEURS, PRIX DE VENTE AU GROS ET AU DÉTAIL DE PRODUITS
 FRAIS SPÉCIFIÉ EN CENTS PAR LIVRE, LORS DES ANNÉES DE RÉCOLTE 1961-1962 À 1965-1966

	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966
<i>Patates (Canada, Catégorie n° 1)</i>					
Au cultivateur du N.B.....	0.9	1.3	1.5	2.9	2.0
En gros à Montréal (N.B. 50's).....	1.9	2.6	2.7	4.2	3.3
Prix de vente au détail.....	5.4	6.1	6.8	9.2	7.5
<i>Carottes</i>					
Au cultivateur de l'Ontario.....	1.8	2.2	1.8	2.1	1.3
En gros à Toronto (24/20 on.).....	5.5	5.3	4.5	5.6	6.3
Prix de vente au détail.....	12.9	13.0	12.1	12.9	13.9
<i>Oignons</i>					
Au cultivateur de l'Ontario.....	3.6	2.5	1.8	2.6	1.3
En gros à Toronto (15/3 liv.).....	6.9	4.8	4.3	5.3	5.1
Prix de vente au détail.....	13.5	12.1	11.7	12.9	13.1
<i>Tomates</i>					
Au cultivateur de l'Ontario.....	4.1	4.5	4.9	5.7	4.3
En gros à Toronto (panier de 6 pintes, 10 liv.).....	10.2	7.5	9.7	8.5	7.8
Prix de vente au détail.....	24.2	24.4	24.4	25.8	26.2
Au cultivateur de la Col. Can.....	5.4	4.0	10.0	6.0	6.8
En gros à Vancouver (4 paniers, cageot de 20 liv.).....	14.2	14.1	14.6	14.4	16.2
Prix de vente au détail.....	24.2	24.4	24.4	25.8	26.2
<i>Pommes</i>					
Au cultivateur de l'Ontario.....	2.9	3.3	3.7	4.5	4.0
En gros à Toronto (carton de 42 liv.)...	5.7	6.9	7.8	7.8	7.5
Prix de vente au détail.....	15.3	15.8	16.6	17.2	17.2
Au cultivateur de la Col. Can.....	5.0	4.5	3.5	4.0	5.5
En gros à Vancouver (carton de 42 liv.)	11.6	10.8	10.8	11.2	11.2
Prix de vente au détail.....	15.3	15.8	16.6	17.2	17.2
<i>Pêches</i>					
Au cultivateur de l'Ontario.....	4.2	6.1	6.7	6.9	7.4
En gros à Toronto (panier de 6 pintes, 10 liv.).....	7.2	9.6	9.3	10.6	11.5
Prix de vente au détail.....			n.d.		
Au cultivateur de la Col. Can.....	3.7	3.9	4.4	3.6	(1)
En gros à Vancouver (carton de 20 liv.)	11.1	10.3	11.8	11.6	—
Prix de vente au détail.....			n.d.		

(1) Aucune récolte commerciale.

NOTE: Les prix payés aux cultivateurs, à l'exception de ceux des patates, représentent la valeur moyenne à la ferme de la récolte moins la portion qui a été transformée, tel que complété par le B.F.S. Les prix des patates sont ceux payés au cultivateur pour des patates canadiennes de catégorie n° 1, tels que compilés par la division des renseignements sur les marchés. Les prix de gros sont pour les pommes McIntosh, la catégorie Canada de fantaisie, et pour les autres produits la catégorie Canada n° 1. Les prix de détail sont les moyennes nationales telles que complétées par le B.F.S.; ils sont cotés pour la catégorie n° 1 pour les patates et les oignons, mais aucune catégorie n'est mentionnée pour les carottes, les tomates et les pommes.